

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉPT. — 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 16 fr.

HORS DU DÉPT. — 6 » 11 » 20 »

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence Havas, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent

RECLAMES — ..... 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

## Chemins de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à		Départs de		Arrivées à		Arrivées à		Arrivées à		Arrivées à	
CAHORS	CAHORS	CAHORS	CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS	PARIS
10 h. 25 <sup>m</sup> matin.	6 h. 35 <sup>m</sup> matin.	8 h. 12 <sup>m</sup> matin.	9 h. 22 <sup>m</sup> matin.	9 h. 40 <sup>m</sup> matin.	12 h. 12 <sup>m</sup> matin.	3 h. 51 <sup>m</sup> soir.	12 h. 36 <sup>m</sup> matin.	11 h. 44 <sup>m</sup> soir.			
5 h. 41 <sup>m</sup> soir.	12 h. 55 <sup>m</sup> soir.	2 h. 37 <sup>m</sup> soir.	3 h. 52 <sup>m</sup> soir.	4 h. 18 <sup>m</sup> soir.	5 h. 17 <sup>m</sup> soir.	8 h. 10 <sup>m</sup> soir.	5 h. 48 <sup>m</sup> soir.	4 h. 18 <sup>m</sup> matin.			
10 h. 47 <sup>m</sup> »	5 h. 50 <sup>m</sup> »	7 h. 49 <sup>m</sup> »	9 h. 17 <sup>m</sup> »	10 h. 15 <sup>m</sup> »	—	4 h. 39 <sup>m</sup> matin.	11 h. 30 <sup>m</sup> »	2 h. 19 <sup>m</sup> soir.			

Train de marchandises régulier : Départ de Cahors — 5 h. « matin. Arrivée à Cahors — 8 h. 56<sup>m</sup> soir.

Train de foire. Départ de Libos. — 7 h. 10<sup>m</sup> matin. Arrivée à Cahors. — 9 h. 15<sup>m</sup> matin.

### Cahors, le 20 Décembre.

Le prince Frédéric-Guillaume est maintenant à Rome; c'est en vain que M. de Bismarck a prononcé jadis une parole qui a beaucoup réjoui le cœur des Italiens germanophiles: « Nous n'irons pas à Canona. » Si le chancelier ne s'y rend pas en personne il fait plus, il y envoie le fils de son souverain, l'héritier de l'Empire d'Allemagne.

Aujourd'hui même, si nous en croyons les dernières nouvelles, le prince héritier se rendra au Vatican et sera reçu par Léon XIII.

Cette réception devra être froide et réservée en apparence; mais en réalité le Pape pourra se féliciter de sa politique sage, libérale et modérée dont les résultats ont amené l'apaisement et déterminé l'empereur Guillaume, aussi bien que M. de Bismarck à vouloir en finir avec cette question du Kulturkampf et rétablir la paix religieuse.

Il est évident, en effet, que cette démarche du prince d'Allemagne a été préparée de longue main, et l'on ne peut se méprendre dans les cercles politiques sur la véritable portée de son voyage dans la capitale de l'Italie et principalement de sa visite au Vatican dont tous les détails d'étiquette minutieusement réglés dans les conférences diplomatiques entre M. Schloezer et le cardinal Jacobini, attestent une profonde déférence pour Léon XIII.

On peut croire que les intérêts qui seront

traités durant cette entrevue du Pape avec le prince Frédéric-Guillaume, touchent aux affaires intérieures de la Prusse et ont pour but la suspension sinon la cessation définitive des hostilités entre l'administration et les ultramontains de l'Empire allemand.

Sans doute, les journaux italiens affectent de ne considérer dans la venue du prince qu'une démonstration éclatante de l'amitié qui unit la maison de Savoie à celle des Hohenzollern; mais il n'en demeure pas moins incontestable que cette présence du prince allemand a une toute autre signification. Car, en réalité, la visite du fils de l'empereur Guillaume a plutôt pour objet un entretien avec le Pape qu'une rencontre avec le roi d'Italie.

Il y a lieu, ce nous semble, de se préoccuper de cette démarche de l'héritier présomptif d'un empire protestant, au chef de la religion catholique, avec l'intention de s'assurer l'appui de cette puissance spirituelle avec laquelle les gouvernants sont tenus de compter, comme le disait naguère M. Spuller à la tribune française, surtout lorsque, comme en France, la grande majorité de la nation lui demeure moralement soumise.

### Revue des Journaux

#### La Paix :

Conformément à nos prévisions, dit la Paix, le vote des vingt millions demandés par le gouvernement pour le Tonkin ne paraît devoir, si l'on en juge par ce qui s'est passé dans la commission,

soulever aucune difficulté, ni même aucune opposition.

Tout le monde comprend, en effet, combien il serait oiseux de revenir sur un débat épuisé. La possibilité d'un revirement dans la politique adoptée par la Chambre dans la question tonkinoise n'est admissible pour personne.

Il y a même un devoir de patriotisme pour ceux qui ont été les adversaires du cabinet sur ce point à ne pas se séparer de la majorité dans le vote du nouveau crédit.

La France dit au sujet du voyage du prince d'Allemagne :

Il ne se dégage à notre grand regret, de ce tumulte monarchique qu'une vérité : c'est qu'il existe en Europe une politique extérieure monarchique, possédant un plan et un objectif, maîtresse de son action.

En face d'elle nous en sommes encore à désirer la constitution d'une politique extérieure républicaine.

Nous ne demandons pas qu'il y ait conflit entre elles : mais comme la force des choses les oppose naturellement, comme il ne suffit pas de bier leur existence, pour l'empêcher, nous voudrions que notre situation fut au moins définie, que nos ministres, avec la conscience de leur devoir, aient une ligne de conduite pour se déterminer.

Le XIX<sup>e</sup> Siècle traite la question coloniale : Si l'on veut réellement que la question coloniale porte des fruits, il faudrait faire du ministère du commerce, un ministère sérieux, qui ne fût point abandonné à des ministres d'occasion, selon le va et vient parlementaire.

Nous ne prétendons pas que tout doive être fait, au nom de l'Etat, par le ministre du commerce; mais c'est lui qui doit donner le branle, diriger et aider l'impulsion, sans quoi nous pouvons entreprendre en Afrique ou en Asie les plus brillantes expéditions du monde; nous en tirerons peut-être de la gloire, mais nous en serons toujours pour notre argent.

#### Le Gil Blas :

Je ne dirai qu'un mot sur la situation, dit Gil Blas, il est évident que la situation est sérieuse puisque le gouvernement a demandé et que la Chambre votera un nouveau crédit de 20 millions,

de celui qui venait de le nommer; il reconnut seulement que c'était un homme jeune et de haute taille :

— Qui souhaite de voir M. de Verteilles ? demanda-t-il.

Le jeune homme leva les yeux, tressaillit d'abord, puis se découvrit et s'inclina.

— Monsieur, dit-il, je suis le comte Maxence de Briey.

Le vieillard, au contraire, se redressait. Ses yeux se portèrent rapidement sur Martin Bataille qui essayait de se dérober dans le feuillage :

— Toi, dit-il, reste ! Et vous, Monsieur, faites moi la grâce de monter vers moi, car mes quatre-vingts ans ne me permettent point de descendre vers vous.

Le comte Maxence ne bougea pas.

— Pardonnez-moi, répondit-il. Je ne monterai point. Ce que je suis venu vous dire, parce que l'honneur me le conseillait, doit tenir en deux mots. Le hasard me dispense d'avoir à m'introduire plus avant chez vous, ce qui aurait rendu cette démarche doublement délicate. Je dois m'estimer heureux que les choses aient tourné de cette façon favorable et prompte. Monsieur, on vous avait engagé hier ma parole.

— Je suppose, dit le marquis avec plus de hauteur encore que vous ne veniez point la reprendre, Monsieur. S'il en était ainsi, vous ne me trouveriez pas disposé à vous la rendre.

— Monsieur, dit Maxence, vous avez le droit d'être sévère.

— J'en ai le devoir, répliqua le vieillard.

— Hier, reprit le comte, un de mes amis, le

meilleur de mes amis, le commandant Humbert vous a spontanément promis en mon nom que je m'éloignerais de ce pays.

Il ne savait pas que j'étais si près de Saint-Hélio, en ce moment même. Et moi si j'ai osé à revoir mademoiselle de Kernovenoy, c'est que je ne savais point qu'elle était devenue... c'est que je n'avais su qu'elle dût devenir la marquise de Verteilles.

Le marquis l'écoutait désormais en silence. Il ne se demandait plus pourquoi Myriam était enfermée chez elle depuis le matin. Elle avait vu M. de Briey.

Maxence s'interrompit un instant, il attendait une nouvelle réponse.

— Non, continua-t-il, je ne le savais pas. Et je n'ai plus qu'un désir au monde, c'est que madame la marquise en soit la première bien persuadée.

M. de Verteilles sourit tristement :

— Eh ! bien, Monsieur, fit-il, je le lui dirai. Sa voix avait subitement perdu tout accent de colère. Le comte rougit violemment. Comment n'aurait-il point cru que cette douceur n'était qu'une moquerie cruelle ?

— Monsieur, dit-il, avec un terrible effort, j'ai eu déjà l'honneur de vous dire que je venais ici pour confirmer la parole du commandant et non, comme vous l'avez cru, pour la reprendre. J'ai fait ce que je devais, je le ferai jusqu'au bout; j'aurai quitté la Bretagne ce soir.

Il s'inclina de nouveau, sauta dans la barque, la repoussa d'un coup vigoureux loin du rivage et reprit les rames.

qu'on envoie ou qu'on enverra 6,000 hommes de troupes renforcer celles qui agissent au Tonkin.

Ni le gouvernement, ni la Chambre, ni le Sénat n'ont pris ces résolutions à la légère. Tout le monde sait cela; mais tout le monde l'oublie à la première nouvelle fautive qui nous arrive en Anglais. Ne serait-il pas plus sage de se rendre compte de la situation.

On lit dans le Parlement : Nous avons applaudi aux deux éloquentes discours que M. Spuller a prononcés en faveur du maintien de notre ambassadeur auprès du Saint-Siège.

Tout le monde a compris que de pareilles déclarations, venant d'un homme politique si autorisé dans le parti qui a déclaré naguère avec éclat la guerre au cléricalisme, n'ont pas une importance ordinaire. C'est l'expression loyale d'une vérité qui s'impose, en dépit de certains préjugés et de certains parti pris; nous aimons à y voir le fruit d'une expérience qui, chez les hommes sincères, a toujours raison des idées préconçues.

Le Journal des Débats s'occupe de la formation d'une armée coloniale et il ajoute :

Nous sommes engagés au Tonkin pour un temps trop long et avec des forces trop considérables pour que dès à présent nous ne nous préoccupions pas soit de soutenir ces troupes si cela est nécessaire, soit seulement de les relever dans un service aussi pénible et aussi lointain.

Il est donc indispensable qu'une armée coloniale suffisamment nombreuse soit organisée dans le plus bref délai possible, et le Parlement ne saurait pas plus que le ministre de la guerre se dérober à l'accomplissement de ce devoir.

### Informations

Un très vif incident donnant lieu à de nombreux commentaires s'est produit lundi, durant la séance de la Chambre, entre MM. Ferry et Cunéo d'Ornano. Le président du conseil a quitté son banc en disant que le gouvernement, s'il est exposé à recevoir des injures sans répression, n'assisterait plus aux séances. En effet, M. Cunéo d'Ornano, demandant l'ajournement du débat du câble de Saïgon à

— Martin ! dit M. de Verteilles.

Le garde baissa le front et ne répondit pas.

— Tu es comme Cain, reprit le vieillard, avec la même auguste douceur que le comte Maxence avait pu prendre un moment auparavant pour de l'ironie. Cain n'entendait pas, quand le Juge de là-haut l'appela après son crime. Je ne t'avais fait que du bien, vieil homme, et toi, dans ton envie de nuire au baron Hector qui t'a offensé, tu n'as pas pris garde que je me trouvais en travers du chemin.

Tu ne t'es guère soucié du nouveau maître. Encore n'est-ce rien cela.

Que suis-je, moi, avec mes quatre-vingts ans ? Mais elle ?

Mais ta maîtresse pour qui tu te feras tuer sans te plaindre, tu n'as pas pensé non plus au mal que tu allais lui causer en la conduisant vers ce jeune homme, car, à présent, je devine tout, tu savais qu'il était là.

Cependant tu as peut-être jeté dans son cœur un trouble ineffable, tu lui as enlevé le contentement du devoir accompli avec la paix de la conscience.

Tu auras agité ses pensées solitaires du jour et ses rêves de la nuit.

Voilà ce que tu as fait sans le vouloir, vieux loup.

Allons ! l'intelligence du cœur n'est pas un fruit de la nature ! Ce n'est pas ta faute !... Va trouver la marquise. Je n'ai rien à changer à l'ordre que tout à l'heure je t'avais donné. Tu lui demanderas si elle veut me recevoir.

PAUL PERRET.

(A suivre.)

### FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

(36)

## L'IDOLE

On entendit le gémissement des feuilles froissées, le choc amorti de la barque atterrissant dans la saulaie, puis un coup sourd. L'homme sautait à terre.

Martin Bataille, un instant immobile, traversa brusquement la pelouse et s'engagea en courant sous les arbres. Le marquis étonné se leva et le suivit, mais le terrain était difficile.

Tout en s'avançant à l'aide de sa canne, il vit bien que si dans un instant il se trouvait en présence de ce visiteur encore inconnu, ce ne serait point du tout la faute du garde.

La voix de Martin Bataille s'élevait avec un accent de reproche et de colère; une autre voix mâle et sonore lui donnait la réplique.

Bientôt M. de Verteilles fut assez près pour reconnaître le sujet de la querelle et démêler les paroles. Martin sommit son interlocuteur de remettre sa barque à flot et de s'éloigner.

Celui-ci répondit nettement :

— Je veux voir le marquis de Verteilles.

Le marquis se trouvait au bord du chemin, au-dessus des saules.

Sa vue était trop affaiblie pour lui permettre de distinguer clairement à cette distance les traits

Hai Phong, a donné pour raison que MM. Ferry frères entraînaient la majorité. Réclamations immédiates de M. Jules Ferry, auquel M. Cunéo répond qu'il est « un impertinent ».

Le bruit a couru que M. Jules Ferry se rendait de suite à l'Élysée pour remettre sa démission à M. le président de la République. Cette nouvelle n'est pas confirmée, seulement M. Ferry a eu, dans la soirée, un long entretien avec M. Brisson, auquel il s'est plaint du peu d'application qu'on faisait des règlements de la Chambre.

De son côté, M. Charles Ferry a envoyé ses témoins à M. Cunéo d'Ornano pour lui demander réparation. On pense généralement que la rencontre pourra être évitée.

Le général Campenon a déclaré que l'envoi de nouveaux renforts ne porterait aucune atteinte au système général de mobilisation, et que les hommes dont il avait besoin, il les prendrait parmi les volontaires qui sont déjà inscrits au nombre de plus de 20.000.

Le général a également déclaré que si les crédits étaient demandés par le ministère de la marine, il n'y a que les troupes nouvelles soient envoyées à l'armée coloniale, c'était afin de ne pas partager la direction supérieure des opérations et de la laisser à la marine qui, dès le premier jour, en a été chargée.

Le général a également déclaré que si les crédits étaient demandés par le ministère de la marine, il n'y a que les troupes nouvelles soient envoyées à l'armée coloniale, c'était afin de ne pas partager la direction supérieure des opérations et de la laisser à la marine qui, dès le premier jour, en a été chargée.

On télégraphie de Hong-Kong que dans sa marche sur Son-Tay, le contre-amiral Courbet n'a rencontré que de faibles résistances. L'ennemi se retire devant lui dans les bois et les montagnes. Son-Tay doit avoir été occupé presque sans combat. Les étrangers ne courent actuellement aucun danger à Canton.

Nous apprenons aujourd'hui d'une source autorisée que le gouvernement, sans refuser la médiation de l'Angleterre dans l'affaire du Tonkin, médiation trop préconisée par le marquis Tseng, dans toutes ses relations diplomatiques, a ajourné à plus tard l'intervention anglaise, qui serait, paraît-il, beaucoup trop onéreuse en ce moment pour la France.

M. Jules Ferry a déclaré que toute intervention étrangère entre la France et la Chine ne pouvait être acceptée aujourd'hui, et que l'intérêt et l'honneur du pays exigeaient une prompt satisfaction, sans avoir recours à « une médiation intéressée ».

On annonce aujourd'hui que le baron des Michels, notre ambassadeur à Madrid, serait sérieusement indisposé, à la suite des voies de fait dont il aurait été victime de la part des douaniers espagnols à Irun.

On prétend que les archives ou les pièces et documents de la légation de Chine ont été expédiées en Angleterre depuis les derniers jours de la semaine dernière.

Il se confirme aujourd'hui qu'un changement ministériel aura lieu pendant les vacances parlementaires du jour de l'an. Ce changement portera, dit-on, sur un ou deux membres du cabinet actuel.

Une dépêche vient de donner un démenti formel au marquis Tseng, qui avait affirmé, dans une

récente conversion avec le correspondant d'un journal anglais, que le roi d'Annam s'était suicidé par remords d'avoir signé un traité de paix avec la France. La dépêche annonce d'une manière formelle que le roi d'Annam a été véritablement empoisonné dans son propre palais, et qu'un acte authentique en a fait foi.

Le Sénat

Séance du 18 décembre.

M. Peyron a déposé le projet de crédit voté par la Chambre, pour le Tonkin.

Le projet sera renvoyé à la Commission.

La séance est suspendue.

La Chambre des députés

Séance du 18 décembre.

DISCUSSION DES CRÉDITS POUR LE TONKIN.

M. de Broglie dit que depuis la dernière discussion la situation a bien changé; il ne s'agit plus de venir en aide au corps d'occupation. D'après les dernières déclarations du président du conseil les opérations devaient être limitées au Delta, et voilà qu'aujourd'hui on renforce le corps expéditionnaire, on envoie de nouvelles troupes. Ces crédits ont le singulier caractère d'être des crédits supplémentaires à un budget qui n'est pas encore voté. On se demande si ces crédits votés pour la guerre ne sont pas un virement déguisé pour la marine.

Le ministre de la guerre, qui avait promis de ne pas toucher à la mobilisation, prend un homme par compagnie et des engagés volontaires. Quel est le plan du président du conseil? Veut-il frapper un grand coup avant de traiter avec la Chine.

L'orateur ne veut pas de la modération des puissances étrangères. Cette solution lui paraît très humiliante pour la France.

M. Ferry dit que la question de fond est jugée par l'ordre du jour du 10 décembre et que le projet de crédit est l'exécution logique de ce vote qui a déjoué la tactique de la diplomatie chinoise et montré que la Chambre est résolue à suivre le gouvernement.

Les renforts ont été calculés de façon à être suffisants pour assurer le terme de l'expédition et donner satisfaction à la France.

Pour ce qui est de Hué, le souverain est mort de mort violente, mais il n'y a pas eu de révolte; notre légation ne court aucun péril. Notre résident n'a pas reconnu officiellement le nouveau gouvernement, mais il est en négociations avec lui.

Quant au vaillant amiral Courbet, (rires dans les tribunes).

Le président ordonne que cette tribune soit évacuée.

M. Jules Ferry. — Le vaillant amiral Courbet est parti pour Son-Tay; il dira s'il a besoin de renforts. L'orateur manquera à son devoir s'il apportait à la tribune, soit un plan de campagne, soit un plan de négociations.

M. Granel dit que les difficultés présentes viennent de ce que le gouvernement n'a pas voulu convoquer les Chambres quand la convocation était nécessaire.

La situation est modifiée depuis ce dernier vote. On a prétendu que nous étions maîtres du Delta quand nous y étions prisonniers. Les négociations étaient près de se conclure et c'était la guerre qui était imminente. L'orateur demande quel sera le chiffre des renforts. La Chambre veut la lumière. L'orateur et ses amis ne peuvent se contenter d'as-

leur éloge qu'on en puisse faire.

Les jolies et amusantes vignettes de Geoffroy ont toute la grâce et la naïveté enfantines du texte.

Petite Bibliothèque Blanche

ILLUSTRÉE

Volumes grand in-16°.

Brochés, 2 fr. — Toile, genre aquarelle, 3 fr.

LA VIE DES FLEURS, par EUGÈNE NOËL.

LE PETIT THÉÂTRE DE FAMILLE, par GENNEVRAYE.

UN SINGULIER PETIT HOMME, de S. AUSTIN, traduit par J. BIGNON.

Les jolis volumes grand in-16° de la « Petite Bibliothèque Blanche illustrée » répondent comme ceux de l'ensemble des livres de plus grand format de la collection Hetzel, à ce double titre: « Education, Récréation ».

Pour « l'Education » elle compte des livres signés: Viollet-le-Duc, Verne, Jean-Macé, Lacombe, Van Bruyssel, etc., et pour la « Récréation » des livres d'Octave Feuillet, Alphonse Karr, Alexandre Dumas, Georges Sand, Ourliac, Nodier, Stahl, Musset, Genin, etc.

Les livres sont plus petits et d'un prix plus accessible, deux francs seulement, mais la qualité est égale.

La « Bibliothèque Blanche » s'enrichit, cette année, de trois volumes: « La Vie des Fleurs », d'Eugène Noël, représente « l'Education »; « Le Petit Théâtre de Famille », de Gennevraye, et « Le Singulier Petit Homme », de S. Austin, traduit par J. Bignon, sont pour la « Récréation ».

Chacun de ces charmants volumes, est une petite perle ajoutée à l'écrin déjà si riche où brillent leurs aînés.

« Madeleine » sera pour les filles ce que « Trotty » est pour les jeunes garçons; c'est le meilleur

signations vagues et que la Chambre ne saurait appuyer un gouvernement qui manque de loyauté.

Le Président dit qu'on n'a pas le droit de traiter le gouvernement de déloyal.

M. Périn dit qu'il refuse les crédits parce que sous prétexte d'appliquer le traité de 1874 on s'empare du Tonkin.

M. Frenet dit qu'il a voté les premiers crédits et qu'il votera aussi les seconds, non que son vote implique approbation de la manière dont l'expédition a été conduite, mais parce que le drapeau de la France est engagé et qu'il faut le suivre sans regarder les mains qui le tiennent.

M. Léon Chevreau dit que lui et ses amis n'ont pas voté les précédents crédits pour ne pas engager la France dans une entreprise mal définie et qu'ils ne voteront pas non plus ce projet.

Les crédits sont adoptés par 312 voix contre 180.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du budget de la caisse des Invalides de la marine.

M. Peytral. — On pourrait apporter des modifications à la législation actuelle qui ne donne pas complète satisfaction aux intérêts de la marine et du commerce.

M. le sous secrétaire de la marine. — Toutes les questions qui intéressent nos vaillantes populations maritimes sont l'objet d'une étude sérieuse de la part de l'administration de la marine. (Très-bien!)

Les chapitres 1 et 2 sont adoptés.

M. Le Provost de Launay. — Les allocations accordées sont insignifiantes; la moyenne des secours est de 40 fr.

Je demande que le fonds de secours soit élevé à 800.000 fr. Les chapitres 3 à 5 sont adoptés.

La Chambre a adopté les chapitres 1 à 4 du budget du ministère du commerce.

L'ordre du jour appelle la discussion du budget du ministère des travaux publics; les chapitres 1 à 11 sont adoptés.

Le président annonce la mort de M. Largentaye, député des Côtes-du-Nord, et prononce l'éloge funèbre du défunt.

Les articles 11 à 23 de la loi des finances sont adoptés.

L'article 24 est réservé.

CHRONIQUE LOCALE

ET FAITS DIVERS.

LYCÉE DE CAHORS

M. le ministre a fixé le congé du jour de l'an ainsi qu'il suit:

Sortie. — Samedi 29 décembre, après la classe du soir.

Rentrée. — Jeudi 3 janvier, avant midi.

La classe du jeudi matin sera rapportée au jeudi soir.

Notre compatriote, M. le général Oscar de Négrier, va, comme nous l'avons annoncé, s'embarquer sous peu à Toulon à destination du Tonkin.

M. Lapeyre, chef de bataillon au 7<sup>e</sup> de ligne depuis le 9 mars 1876, vient d'obtenir le brevet d'état-major.

Un congé d'inactivité pendant l'année scolaire 1883-84 a été accordé de nouveau, sur sa de-

mande, à M. Ytier, ancien chargé de cours de philosophie au Lycée de Cahors, boursier d'agrégation près la Faculté des lettres de Paris.

Notre compatriote, M. Bonnefoy, économiste de 1<sup>re</sup> classe au Lycée de La Rochelle, est nommé en la même qualité au Lycée de Cahors, en remplacement de M. Fabre, décédé. M. Bonnefoy a été économiste aux Lycées de Bastia et de Chambéry.

Voici, d'après le Journal officiel, le nombre d'habitants du Lot qui ont émigré depuis 1870:

En 1870, 14; en 1871, 28; en 1872, 73; en 1873, 57; en 1874, 76; en 1875, 44; en 1876, 19; en 1877, 6; en 1878, 3; en 1879, 9; en 1880, 4; en 1881, 7, et en 1882, 2.

Le service de l'inspection primaire dans le département du Lot est modifié ainsi qu'il suit, en ce qui concerne les deux circonscriptions de l'arrondissement de Cahors et la circonscription de Figeac:

La première circonscription de l'arrondissement de Cahors comprend les cantons de Cahors (Sud), Lalbenque, Lauzès, Limogne, St-Géry, Cajarc et Livernon.

La deuxième circonscription de l'arrondissement de Cahors comprend les cantons de Cahors (Nord), Castelnau, Catus, Cazals, Luzech, Montcuq et Poy-l'Évêque.

La circonscription de Figeac comprend les deux cantons de Figeac, Bretenoux, Lacapelle-Marival, Latronquière et Saint-Céré.

L'affaire de l'ancien juge d'instruction Gousard, prévenu d'attentats à la pudeur dans l'exercice de ses fonctions, à Bagnères, passera le vendredi 21 décembre devant la cour d'assises des Hautes-Pyrénées.

Le 3<sup>e</sup> bataillon du 143<sup>e</sup> de ligne a quitté lundi Albi, à destination du Tonkin.

Conformément à un ordre ministériel, on a demandé des volontaires dans tous les régiments du 12<sup>e</sup> corps d'armée pour l'expédition du Tonkin.

Nous croyons savoir que, dans les régiments d'artillerie de la garnison d'Angoulême, les volontaires se sont présentés en grand nombre. On nous parle d'une moyenne de quinze à vingt hommes par batterie.

Des Allemands suspects ont été signalés parmi les prétendus savants qui viennent étudier nos régions phylloxérées.

RÉVOCATION DE MARIUS TOPIN

Nous apprenons que M. Marius Topin, inspecteur général des bibliothèques scolaires, et réfugié en Suisse depuis quelques mois, vient d'être révoqué par M. Faillières.

Albums Stahl

LES JUMEAUX, par FROELICH; LES DEUX SŒURS, par MATTHIS; L'ALPHABET DES INSECTES, par BECKER. — Chaque album: Bradel, 3 fr. — Toile dorée, 5 fr.

Les albums de la « Bibliothèque de M<sup>lle</sup> Lili et de son cousin Lucien » ont déjà dépassé la centaine. C'est tout un trésor de littérature enfantine, à l'usage du premier âge. Ces textes charmants de Stahl, si vrais, si naïfs, si naturels, ces vignettes exquises de Froelich et autres, où les grâces de l'enfance se retrouvent dans toute leur réalité, ont opéré une véritable révolution dans ce genre de publications. Ce sont les classiques des bébés, les grands-pères les disputent à leurs petits enfants. Ces jolis cahiers pleins d'images appartiennent à toute la famille et font la joie de chacun de ses membres.

Les nouveaux venus de cette année: « Les Jumeaux », de Froelich; « Les deux Sœurs », de Matthis, et le magnifique « Alphabet des insectes », de Becker, valent leurs aînés; quant aux deux albums en couleurs « La guerre sur les toits », de Tinant, et « l'Anniversaire de Lucy », de Courbe, qui nous conduit aux délices du Jardin d'Acclimation, ils feront le bonheur des petites filles et des petits garçons qui ont gardé le souvenir des « 30 Rondes » et « Chansons populaires de l'enfance » et albums variés, imprimés en couleurs, que leur a déjà fournis la collection Stahl.

Désigner ces nouveaux albums au choix des familles, c'est leur assurer la bienvenue dans toutes les maisons où cette célèbre petite collection est aimée et justement préférée.

(A suivre)

LIVRES D'ÉTRENNES

J. HETZEL et C<sup>ie</sup>, 18, rue Jacob, Paris.

20 ouvrages nouveaux.

Les Animaux célèbres

Par EUGÈNE MULLER.

1 vol. in-8° illustré de 26 dessins de GEOFFROY. Broché, 7 fr. — Toile, 10 fr. — Relié, 11 fr.

Il est des livres qu'on ne saurait trop refaire parce qu'ils font partie intégrante de toute bibliothèque du jeune âge. Après la « Jeunesse des hommes célèbres » et la « Morale en action par l'histoire », M. E. Muller nous donne aujourd'hui une histoire nouvelle et remise au courant des « Animaux célèbres ».

Les faits plus récents, puisés à des sources sûres, s'ajoutent dans ce livre aux faits classiques appartenant à l'histoire du passé qu'il n'est pas permis de laisser ignorer aux générations nouvelles.

Les lecteurs des « Animaux célèbres » rencontreront souvent, comme le dit l'auteur dans sa préface, « dans ce monde intellectuellement inférieur des bêtes, la manifestation de sentiments qui peuvent, même pour nous, s'offrir comme exemple ou parler comme leçon. »

Ce livre intéressant, très bien illustré par Geoffroy, est digne, par sa forme et par son fond, de la « Bibliothèque d'Education et de Récréation » dont il comble aujourd'hui une lacune.

Voyages et Aventures DE DEUX ENFANTS DANS UN PARC

Par LUCIEN BIART.

1 vol. in-8° illustré de 24 dessins de FROELICH. Broché, 5 fr. — Toile, 7 fr.

L'auteur des « Voyages involontaires », « M.

Pinson », la « Frontière indienne » le « Secret de José », « Lucia », « des Aventures d'un jeune naturaliste » et des « Deux Amis », vient de donner un pendant au très aimable livre publié par lui dans la « Bibliothèque d'Education et de Récréation », sous ce titre: « Entre frères et sœurs ». Ce nouvel ouvrage, « Voyages et aventures de deux enfants dans un parc », est un petit tour de force et de raison.

C'est à l'enfance plus spécialement qu'il s'adresse, et non à la jeunesse, comme quelques-uns des livres du même auteur que nous venons de citer plus haut; mais dans la multitude des leçons que les deux enfants, ses héros, rencontrent dans leur parc, il s'en trouvera plus d'une dont la mère et le père pourront tirer profit.

Les illustrations de Froelich sont la traduction très heureuse au crayon des jolies scènes racontées par M. Biart et font du « Voyage de deux enfants dans un parc » un livre à la fois utile et charmant.

LES

Expériences de la petite Madeleine

Par C. LEMAIRE.

1 vol. in-8° illustré par GEOFFROY. Broché, 5 fr. — Toile, 7 fr.

M. C. Lemaire avait emprunté à l'Angleterre, sous ce titre: « Le Livre de Trotty », un véritable bijou qu'a publié la « Petite Bibliothèque blanche ».

Mis en goût par l'accueil fait à ce livre, M. C. Lemaire lui a donné un pendant dans l'œuvre, entièrement de lui qui paraît aujourd'hui sous le titre: « Les Expériences de la petite Madeleine. »

En lisant ce très aimable petit livre, on reconnaît que l'auteur n'a pas trop présumé de ses forces.

« Madeleine » sera pour les filles ce que « Trotty » est pour les jeunes garçons; c'est le meilleur

On annonce la mort de M. Jules de Crussol des Epesses, ancien imprimeur à Figeac, décédé à Saint-Flour, à l'âge de 54 ans.

M. de Crussol, qui appartenait à une très ancienne et honorable famille, a succombé aux atteintes d'une longue et douloureuse maladie.

LES CONVENTIONS AVEC LES COMPAGNIES DE CHEMIN DE FER

Votées par le Parlement les conventions passées entre l'Etat et les Compagnies de chemin de fer vont avoir, pour la régularité du trafic, d'heureux résultats. Loin de restreindre les avantages réciproques soit du commerce et de l'industrie, soit des porteurs d'action, nous pensons qu'au contraire le commerce français a tout intérêt à avoir de la stabilité dans les transactions et de la quiétude dans l'avenir.

Que les actionnaires des grandes Compagnies de chemin de fer restent convaincus qu'ils ont toujours entre les mains des titres du plus grand avenir et qu'ils se gardent de céder aux sollicitations de ceux qui leur conseillent de les vendre, sous le prétexte que les conventions intervenues avec l'Etat leur sont des plus nuisibles.

« Les conventions ont été un mariage de raison. » L'accord entre l'Etat et les Compagnies a été obtenu à force de concessions mutuelles. Les actionnaires peuvent être assurés que leurs intérêts ont été soigneusement sauvegardés par les conseils d'administration qui avaient mission de les défendre. L'Etat, de son côté, ne pouvait avoir de plus habile et intelligent négociateur que M. le ministre des travaux publics.

SOCIÉTÉ DES ETUDES

Le troisième fascicule du huitième volume du BULLETIN de la Société des Etudes scientifiques, littéraires et artistiques du Lot vient de paraître. Ce fascicule qui est l'avant-dernier de l'année 1883, contient comme les précédents une série d'articles qui se rapportent presque tous au pays.

Nous y voyons en première ligne, la continuation du travail de M. Judycki, ingénieur civil des mines, chef de section des travaux du chemin de fer de Cahors à Figeac. Cette notice qui a pour titre : *Origine inorganique des combustibles minéraux* renferme un grand nombre de renseignements fort curieux sur la houille, sur l'antracite, sur le lignite, sur l'asphalte et sur le pétrole que l'auteur considère comme congénères, c'est-à-dire formés dans la nature par les réactions chimiques opérées dans la croûte terrestre, et non par la transformation des anciennes plantes et des forêts de l'ancien monde comme l'admettent la plupart de nos géologues.

Le deuxième article est la suite de la transcription d'un ancien manuscrit de la bibliothèque publique de la ville de Cahors, connu sous le nom des *Esbats de Guyon de Malleville sur le pays de Quercy*. C'est un travail très consciencieux de MM. François Cangardel et Malinowski.

Dans la troisième partie qui commence dans ce Bulletin, l'auteur dit avoir vu de ses propres yeux les portraits des évêques de Cahors : Saint Gausbert, Saint Géraud, Saint Ursin et Saint Ambroise, peints de plusieurs siècles en l'une de ces belles coupes de la voûte de l'église cathédrale de Cahors avec les noms sous chaque peinture. Malheureusement ce travail d'art si précieux est recouvert de badigeon qui le masque complètement.

Nos lecteurs savent que M. Paul de Fontenilles, directeur de notre Société des Etudes et inspecteur divisionnaire de la Société française d'archéologie est actuellement en instance auprès de M. le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, pour obtenir des fonds nécessaires au dégagement de ces peintures et à leur complète restauration.

L'article suivant du fascicule est une notice sur la commune de Carluet (canton de Gramat) par M. Momméjat, instituteur à Frayssinet-le-Gélat. Ce travail a été envoyé au concours de la Société des Etudes de l'année 1881.

L'auteur de ce mémoire parle de l'origine de cette commune en 1451 après les ravages des guerres anglaises qui ont transformé cette partie du Quercy en désert. Il cite les monuments druidiques dont on voit encore quelques traces, — les anciens tombeaux encore apparents, — les anciens monastères, — les anciennes églises et chapelles. — Il parle de l'église paroissiale actuelle et des cimetières. En un mot c'est un travail intéressant que la Société a bien fait d'accueillir. Espérons que l'exemple de M. Momméjat trouvera des imitateurs parmi MM. les instituteurs qui en faisant des monographies pareilles, pourraient ajouter quelques pierres au monument historique que notre Société des Etudes élève depuis onze ans déjà.

La notice suivante est encore un travail méritoire d'un de nos instituteurs les plus zélés et les plus instruits. — C'est la flore locale du canton de St-Germain, ou catalogue des plantes recueillies à Puy-Calvel et dans les environs par M. A.

Soulié, instituteur. — Ce travail aussi consciencieux qu'utile est précédé d'un rapport de M. le docteur Lebouf, directeur de la Société des Etudes, qui s'occupe principalement de la botanique locale.

On lit ensuite dans ce fascicule un beau sonnet de notre félibre J.-B. Rouquet adressé à Mistral prince de nos poètes patois. Ce sonnet est suivi d'une gracieuse lettre de Mistral, et d'un second sonnet du félibre cadurcien non moins heureux que le premier.

Après cet échantillon de poésies patoises vient une page de M. Malinowski, consacrée à l'explication d'un tableau synodique donnant l'ensemble de l'organisation de l'ancienne Université de Cahors au XVIII<sup>e</sup> siècle. — C'est un appendice de l'histoire de cet établissement qui a été publié par MM. Baudel et Malinowski et qui se trouve dans les Bulletins de la Société des Etudes.

Ce fascicule qui prouve que la Société des Etudes ne perd rien de sa vitalité se termine par les procès-verbaux des séances de la Société mère de Cahors et de la section de Figeac.

M....

Dernières Nouvelles

Un espion prussien signalé par la police de Marseille s'est entou à Oran. Le commissaire central l'a aussitôt invité à quitter cette ville, et il s'est dirigé sur Alger, toujours surveillé par la police, où il a été définitivement mis en état d'arrestation. Les papiers trouvés sur lui, remplis de notes suffisamment indicatives, n'ont laissé aucun doute sur la mission de cet individu.

Paris, 19 décembre soir.

Nouveau succès pour le ministère, à la Chambre, où le projet de crédit supplémentaire de 20 millions pour le Tonkin a été voté par 327 voix contre 154. On se rappelle que le crédit précédent de 9 millions dans la séance du 10 décembre, avait été voté par 308 voix contre 201 ; la majorité s'est donc accrue de 19 voix, et en grande partie parmi les membres de la droite ou du centre, qui ont été entraînés par le discours de M. Freppel.

Le bruit court que le gouvernement est convaincu que l'amiral Courbet s'est emparé de Sontay à l'heure actuelle : Une dépêche annonce en outre l'évacuation de cette ville par les troupes chinoises. Cette occupation ne mettrait cependant pas fin aux opérations militaires puisque l'amiral a en outre reçu l'ordre de s'emparer de Bac-Niuh et de Hong-Hoa, où les chinois ont concentré toutes leurs forces.

On télégraphie de Sidi-Bel-Abbès que mille tirailleurs ont reçu l'ordre de partir pour le Tonkin, et s'embarqueront le 25 décembre.

La commission municipale vient d'adopter à l'unanimité le projet de loi tendant à l'ajournement des élections municipales jusqu'au premier dimanche de mai 1884.

Paris, 19 décembre, soir.

COMMISSION DU BUDGET

La commission du budget a décidé d'inscrire au budget extraordinaire 30 millions pour la caisse des écoles, et de prendre les 20 millions demandés pour la caisse des chemins vicinaux sur les 32 millions de l'excédent de 1880.

ACCIDENT DE M. PAUL DE CASSAGNAC

M. Paul de Cassagnac, dans une chasse en forêt, a reçu, près de l'œil, une charge de plomb n° 5, au moment même où il abattait une pièce de gibier.

On espère que cet accident n'aura pas de suites graves.

Le bruit court que Louise Michel est morte à la prison centrale de Clermont.

Bourse de Paris.

Cours du 20 Décembre.

Rente 3 p. %	75.40
— 3 p. % amortissable	77.05
— 4 1/2 p. %	104.10
— 5 p. %	105.75

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Paris, 18 décembre.

Le marché a fait preuve, hier, de tendances bien plus mauvaises que celles qui s'étaient affirmées dans la séance du dernier jour de la semaine. La liquidation s'est opérée dans des conditions désastreuses pour les acheteurs, plusieurs ont dû être exécutés, ce qui a aidé à l'effondrement des cours. La baisse a été générale, presque tous les titres français ont été atteints, et, comme contraste, que nous renonçons

à expliquer les valeurs étrangères faisaient bonne contenance.

Aujourd'hui, le 4 1/2 cote 104.80, l'Amortissable 76.75 et le 3 0/7 74.72.

Le Crédit Foncier qui avait fait au plus bas 1,147, se retrouve à 1,177, la Banque de France reste à 5,175, la Banque de Paris est à 765.

Le Lyon est à 1,185, le Nord à 1,695, le Midi à 1,115 et l'Orléans à 1,235.

Le Suez, toujours très mouvementé, cote successivement 4,900 et 4,915, il reste à 1,920.

Il y a vendeur à la Banque nationale, 11, rue Le Peletier : de 6 act. Champ de courses réunis 500 fr. ; 3 parts Théâtre des Variétés 4,300 fr. ; 5 act. Usines Cliff 260 fr. ; 10 act. Dynamite Fusion Nobel 330 fr. ; 8 act. Dynamite Espagnole 695 fr. ; 30 act. Hirondelle 80 fr. ; 3 act. Terrains de Nipe 375 fr. ; 3 parts Terrains de Nipe 350 fr.

Il y a acheteur : 5 act. Eau de Pougues, 175 fr. ; 10 act. Glacières de Paris 600 fr. ; 50 act. Minoteries Françaises 15 fr. ; 6 act. Jardin d'Acclimatation 160 fr. ; 9 act. Société Générale des Soutres 80 fr.

THEATRE DE CAHORS

Jeudi 20 décembre 1883

L'AMOUR QU' QU' C'EST QU'ÇA

Opérette en 4 acte, par MM. Clairville, Lambert Thiboust et Delacour, m. de Nargeot.

LES AMOURS DE CLÉOPATRE

Comédie-vaudeville en 3 actes, par MM. Marc Michel et Delacour.

Le spectacle commencera par

LES DEUX TIMIDES

Comédie en 1 acte, par Marc Michel et Labiche.

BIBLIOGRAPHIE

LES LIVRES D'ETRENNES POUR 1884

Publiés par la librairie HACHETTE et C<sup>e</sup>

Ce mot de «cadeau d'étrennes» appelle trop souvent à l'esprit l'idée d'un luxe inutile ; mais il y a longtemps que la librairie fait sur ce point heureuse exception ; le 1<sup>er</sup> janvier est seulement pour les grands éditeurs une occasion commode de mettre au jour toutes sortes de publications souvent fort considérables, sérieuses et originales dans tous les cas, quelle qu'en puisse être la forme, et n'empruntant au moment qui leur a donné naissance qu'une sorte de passeport commun pour pénétrer et trouver place dans le cercle de la famille. Qui compterait, les ouvrages publiés, au moins depuis trente ans, comme livres d'étrennes, compterait, en divers genres, beaucoup de chefs-d'œuvre.

Dès l'origine, la librairie Hachette s'est mise en tête de ce mouvement, et on l'y trouve cette année encore.

La publication nouvelle, dite, à si juste titre, de grande luxe, par laquelle débute son catalogue, est une édition de *Mireille*, cette fleur parfumée de la poésie provençale contemporaine. Les éditeurs ont donné un cadre splendide à l'œuvre charmante de Mistral. Le texte original, accompagné d'une traduction en français faite par le poète lui-même, est publié en un magnifique volume in-4<sup>e</sup> imprimé sur le beau papier du Marais, avec encadrements en rouge, et comprenant 25 eaux-fortes dessinées et gravées par Eugène Burnand, et 53 dessins du même artiste reproduits par le procédé Gillet, fines et délicates compositions, où se reflète toute la vie de ce singulier et attrayant pays qui a inspiré Frédéric Mistral. Encore est-ce là ce qu'on pourrait appeler la forme populaire de ce beau livre (broché, 50 francs) ; l'édition des privilégiés, tirée à 150 exemplaires numérotés, forme un volume petit in-folio, imprimé sur papier du Japon, et contient, outre les eaux-fortes et les dessins d'Eugène Burnand, 12 encadrements en couleurs d'après les aquarelles de H.-L. Pollandre chromolithographiées par G. Dambourge, et 12 cartouches dessinés par H. Scott et reproduites par le procédé Gillet. Le volume coûte 600 francs, et c'est là sans doute, comme on dit, un bon prix ; mais un tel livre est de ceux qui marquent une époque artistique et industrielle, on peut le prendre comme un type accompli de ce que sait faire aujourd'hui, dans la profession la plus exquise, l'art de la typographie et de l'illustration française.

On pourrait dire la même chose du *Quatrième récit des temps mérovingiens*, d'Augustin Thierry, formant un fascicule de neuf feuilles grand in-folio, avec six grands dessins de Jean-Paul Laurens, reproduits par cet étonnant procédé héliographique de MM. Goupil et C<sup>e</sup>, qui donne, à s'y méprendre, l'illusion de l'œuvre même de l'artiste. Il s'agit ici d'œuvres magistrales d'un pinseau savant et puissant. Cette magnifique publication ne s'adresse aussi qu'à un petit nombre ; il en a été tiré 210 exemplaires numérotés, dont les prix, suivant le papier employé, varient de 75 francs à 120 francs. Heureuses les rares bibliothèques, qui peuvent ouvrir leurs rayons à ces splendeurs exceptionnelles !

Viennent maintenant des livres richement illustrés, et qui ne se recommandent pas moins par le mérite artistique de leur ornementation pittoresque que par le fond même de leur texte : *la Syrie d'aujourd'hui*, par le docteur Lortet, doyen de la faculté de médecine de Lyon, un volume in-4 illustré de 350 gravures sur bois, dues aux crayons et aux burins les plus connus et les plus autorisés (broché, 50 fr.) ; étude très vraie, très saisissante, très indépendante

sur ces étranges contrées qui nous touchent de si près et auxquelles s'attachera toujours, à quelque point de vue qu'on se place, une respectueuse curiosité ; — *Un voyage à travers la Mongolie et la Chine*, par M. Piassetzki, qui emprunte aux événements du jour une saveur toute spéciale d'actualité (traduit du russe, un volume grand in-8, 90 gravures broché, 15 francs) ; — *le Voyage de la Véga autour de l'Asie et de l'Europe*, relation originale de cette fameuse expédition qui a si justement popularisé Nordenskiöld, (traduit du suédois, un volume grand in-8, 18 cartes et 300 gravures, broché, 15 francs).

Mentionnons seulement le volume annuel de publications commencées il y a plus ou moins longtemps et dont il suffit de citer les titres pour en rappeler toute la valeur ; c'est le sixième volume de l'*Histoire des Romains*, de M. Victor Duruy, qui va de la mort de Marc-Aurèle à la mort de Dioclétien (grand in-8, 500 gravures d'après l'antique, 7 cartes, 7 planches en couleurs, broché, 25 francs) ; — le tome IX de la *Nouvelle Géographie universelle* d'Elisée Reclus, comprenant l'*Asie antérieure*, c'est-à-dire tous les pays situés entre l'Indus et la Méditerranée, entre Aden et la mer Noire : Asie Mineure, Syrie et Palestine, Arabie, Perse, Afghanistan et Belouchistan (grand in-8, 5 cartes tirées à part et en couleurs, 166 cartes insérées dans le texte et 85 gravures sur bois, broché, 30 francs) ; le tome II de l'*Histoire de l'art dans l'antiquité*, par MM. Georges Perrot et Charles Chipiez, dont les savantes recherches, après avoir analysé les merveilles de l'art égyptien, nous conduisent aux merveilles encore moins connues de l'architecture et de sculpture chaldéenne et assyrienne (grand in-8, 4 planches en couleur, 11 planches en noir tirées à part, 452 gravures, broché, 30 francs) ; — la 2<sup>e</sup> série des *Chroniqueurs de l'histoire de France*, depuis les origines jusqu'au seizième siècle, texte abrégé, coordonné et traduit par madame de Witt, née Guizot, faisant suite à la première série publiée l'année dernière, qui va de Grégoire de Tours à Guillaume de Tyr, et continuant ainsi les annales de nos vieux conteurs depuis Suger jusqu'à Froissart, (grand in-8, 9 planches en chromolithographie, 47 compositions tirées en noir, 267 gravures intercalées dans le texte, broché, 32 francs) ; enfin, pour faire part de la science proprement dite, le tome IV de l'immense monographie entreprise par M. Amédée Guillemin, sous ce titre : *Le Monde physique*, notions élémentaires de physique terrestre et céleste ; ce 4<sup>e</sup> volume est consacré à la *chaleur* (grand in-8, 9 planches dont une en couleurs, et 323 figures intercalées dans le texte, broché, 20 francs).

**CARTES DE VISITE**

IMPRIMERIE LANTOU, CAHORS

Livrées dans les 12 heures.

**CONTRE** les Rhumes, Grippe, Bronchites, Irritations de Poitrine et de Gorge, le Sirop et la Pâte pectorale de Nafé de Delangrenier possèdent une efficacité certaine, constatée par des Membres de l'Académie de Médecine ; sans sels d'Opium, tels que Morphine ou Codéine, on les donnera sans crainte aux enfants atteints de toux ou coqueluche. Dépôts dans les Pharmacies.

**MAL DE DENTS.** — L'EAU du D<sup>r</sup> D'OMÉARA, calme à l'instant la plus vive douleur et arrête la carie. Vente dans les pharmacies.

**PAPIER WLINSI.** Remède souverain pour la Guérison des Rhumes, Irritations de Poitrine, Maux de Gorge, Douleurs, Rhumatismes, etc. — 1 fr. 50 la boîte. Exiger le nom WLINSI.

**Le VIN de G. SEGUIN,** fortifiant et fébrifuge, est très efficace dans les Convalescences, Appauvrissement du Sang, Pertes d'Appétit, Digestions difficiles, Fièvres, etc. Paris, 378, rue Saint-Honoré.

**RÉPARATION DE LA CHAUSSURE.** Paul PIERRE Cordonnier, en face la Halle, à Cahors.

Le sieur Paul, à l'honneur de prévenir sa nombreuse Clientèle, qu'indépendamment de la confection de la chaussure sur mesure, il se charge aussi de toute sorte de réparations.

Les personnes qui voudront bien honorer de leur confiance peuvent être assurées d'avance qu'elles seront satisfaites, tant sous le rapport de la solidité que de la modicité de ses prix.

Pour récréer et commencer d'instruire les garçons et fillettes, on ne peut imaginer de plus satisfaisant que le journal **Saint-Nicolas** dont le nom est populaire depuis cinq ans. C'est à la fois un merveilleux album de gravures et un précieux recueil de bons contes, de comédies, de causeries instructives, de jolis vers, de naïves histoires. Ce que ce journal offre de précieux c'est l'ingénieuse fiction par laquelle on a imaginé un être de raison, St-Nicolas, dont la personnalité, pleine de bonhomie et de naïveté, plaît tant aux enfants. St-Nicolas pénètre dans leur intimité, s'entretient avec eux, reçoit leurs confidences et se fait autant aimer que s'il existait pour de bon.

Quant à la partie artistique, elle est remarquablement soignée. Les articles de tous genres sont illustrés par les artistes les plus éminents et les plus aimés du public (18 fr. par an).

A l'approche des étrennes, nous recommandons le **Musée des Familles** comme un des plus appréciés et des plus luxueux quoique le moins cher des périodiques illustrés. Il convient à tous les âges et s'adresse à tous les membres de la famille. Histoires, voyages, mémoires, biographies, poésies, romans, nouvelles, fantaisies, chronique des arts, de la science, de la curiosité, des inventions, reproductions artistiques des œuvres des longtempis célèbres et de celles qui viennent d'attirer l'attention, vues des sites, de monuments, d'objets rares, portraits, croquis humoristiques, musique de maitres, voilà ce que donne le Musée. Il publiera dans l'année 1884 en même temps qu'un grand nombre d'œuvres diverses, deux romans de Ferdinand Fabre et de Louis Ulbach (16 fr. par an).

Demander à la librairie Ch. DELAGRAVE, 15, rue Soufflot, à Paris, un numéro spécimen de St-Nicolas et du Musée des Familles.

**LA NATURE**, sommaire, du 15 décembre 1883. — Les tramways funiculaires de Chicago : L. B. — De la faculté qu'ont les mouches de se mouvoir sur le verre et les corps polis : D. L. Rombouts. — Les pétroles de Bakou : A. Tournier. — Le tricycle aquatique : D. H. M. — Bibliographie. — Une application des théories de M. Pasteur. — L'enseignement de l'électricité : appareils de M. A. Gérard : E. H. — Correspondance ; Solution de phosphate de fer pour photographie : Albert Londe. — Chronique. — Académie des sciences ; séance du 10 décembre : Stanislas Meunier. — Un palas de glace au Canada. — Bulletin météorologique de la semaine. — Boîte aux lettres. — Bureau 120, boulevard St-Germain, à Paris.

**LA LUMIÈRE ÉLECTRIQUE**, journal universel d'électricité. — Bureaux : 51, rue Vivienne, à Paris. — Sommaire du numéro du 15 décembre 1883. — Les appareils électriques à l'Observatoire de Rio-de-Janeiro ; Th. du Moncel. — Sur les moteurs électromagnétiques ; à séleñoïde sectionné ; Marcel Deprez. — Electroscopie rhéostatique ; Gaston Planté. — Les machines dynamoélectriques ; inducteurs en dérivation ; Adolphe Minet. — Application des turbines aux machines dynamo des chemins de fer électriques ; G. Richard. — Sur les essais du système Gaulard et Gibbs ; Frank Geroldy. — Sur la photométrie électrique et les étalons de lumière : Conférence de M. Von Hefner Alteneck ; Aug. Guerout. — Les Compagnies téléphoniques

en Amérique ; C.-C. Haskins. Serrure de protection pour les théâtres en cas d'incendie ; J. Ravaglia. — Revue des travaux récents en électricité : Étude des courants telluriques, par M. E. Blavier. — Sur une boussole magnétique à induction, par M. Mascart. — Bibliographie ; B. Marinowitch. — Faits divers.

**REVUE SCIENTIFIQUE** Sommaire du numéro 24 (14 décembre 1883). — Cours de M. Edmond Perrier : l'expédition du « Talisman ». — Conférence de M. Paulus : la Cochinchine contemporaine. — L'instinct et l'hérédité, mémoire inédit de Charles Darwin. — La mission scientifique du cap Horn. Une pharmacie à Chambéry au XVII<sup>e</sup> siècle, par M. Camille Biord. — Causerie bibliographique. — Bibliographie. — Académie des sciences de Paris. — Chronique.

**REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE**. — Sommaire du numéro 24 (14 décembre 1883.) — Le néo-bellénisme, à propos des romans de M<sup>me</sup> Juliette Lamber, par M. Jules Lemaitre. — Un philosophe oublié de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle Rivarol, par M. E. Caro (de l'Académie française). — Au soleil ; Algérie, par M. Guy de Maupassant. — L'esprit de discipline dans l'éducation ; les devoirs de la famille, par M. Gréard (de l'Institut). — Causerie littéraire. — Feuille de carnet, par M. Henry Aron. — Bulletin.

Bureau des Revues, 114, boulevard Saint-Germain, à Paris.

**21 RÉCOMPENSES**

1<sup>er</sup> PRIX

**MÉDAILLES ARGENT & OR**  
et Diplômes d'Honneur

DELICIEUSE LIQUEUR DE PIN

DITE

**ÉLIXIR DES VOSGES**

TONIQUE ET HYGIÉNIQUE.



MÉDAILLE

D'OR

**FOURGEAUD & LACOSTE**  
PÉRIGUEUX

Cette liqueur se recommande par ses propriétés balsamiques et stomachiques ; étendue d'eau, elle remplace avantageusement le Sirop de Pin, dont elle renferme les principes actifs.

Dépôts dans les principaux établissements.

**MAISON DES 100.000 PALETOTS**  
CAHORS, Boulevard Nord.

**A. PAQUIGNON**

MAISON PRINCIPALE A PÉRIGUEUX, FONDÉE EN 1843  
RUE TAILLEFER ET RUE CONDÉ

MÉDAILLE D'OR à l'Exposition nationale de Périgueux.

VÊTEMENTS SUR MESURE, HAUTES NOUVEAUTÉS.  
HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS  
RAYON SPÉCIAL DE CHEMISES, dirigé par un Coupeur spécial, b. s. g. d. g.

Envoi sur demande de Marchandises à condition et d'Echantillons, avec indications nécessaires pour prendre mesure soi-même.

La Maison des 100.000 Paletots garantit la qualité de toutes ses Fournitures.

ELLE ÉCHANGE OU REMBOURSE CELLES QUI ONT CESSÉ DE PLAIRE

**PRIX FIXE INVARIABLE**

Tous les Envois sont faits franco.

Pose de Dents et Dentiers d'après les meilleurs systèmes américains, anglais et français, les seuls adoptés par les premières maisons de Paris et de Londres. 20 Ans de Succès.

**AUDOUARD**

EX-PROFESSEUR DE PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES, A PARIS  
Lauréat de l'Académie Nationale  
CHIRURGIEN-DENTISTE  
Du Lycée de Cahors et des principaux établissements d'Éducation du Lot et de la Corrèze  
Châlet de l'Hôtel des Ambassadeurs.

**PONT SUSPENDU**  
DE TOUZAC (LOT)

Le 25 décembre 1883, à une heure, Il sera procédé par M<sup>e</sup> Rapnouil, notaire à Périgueux (Dordogne), en son étude.

A l'adjudication de la moitié du droit au péage du pont de Touzac (Lot). La moyenne du produit net des cinq dernières années, pour cette moitié, est de onze cent cinquante francs par an environ.

La durée de la concession est de soixante-seize années qui ont pris cours le 15 avril 1870.

Mise à prix : 8,000 francs.

Pour les renseignements s'adresser audit M<sup>e</sup> Rapnouil, détenteur du cahier des charges.

**AVIS**

Le sieur E. BERNADAC a l'honneur d'informer le public qu'à partir du premier janvier 1884, il prendra la suite de l'Hôtel SALINIÉ (gendre Rivière), situé rue Saint-Maurice, n<sup>o</sup> 7, près de la Halle au blé, à Cahors.

Cet Hôtel, entièrement restauré à neuf, se recommande à tous ses bons clients. Comme par le passé, il ne laissera rien à désirer comme confortable.

Chambres à coucher. — Ecuries et Remises.

**MACHINES A COUDRE**

POUR FAMILLES ET ATELIERS  
(Système perfectionné)



Maison CANGARDEL 4<sup>me</sup>

C. DESPRATS, Successeur

LA MAISON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS

Le propriétaire-gérant, A. Layrou.

**C<sup>ie</sup> GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE**

5, rue Halévy, 5, Paris.

Le conseil d'administration, à l'honneur de prévenir MM. les actionnaires et obligataires de la Compagnie Générale Transatlantique, qu'il leur sera payé, à dater du 2 janvier prochain :

Par action nominative (acompte sur le dividende de 1883)..... 20  
Par action au porteur (acompte sur le dividende de 1883)..... 40.502  
Par obligation nominative, coupon n<sup>o</sup> 8..... 12.125  
Par obligation au porteur, coupon n<sup>o</sup> 8..... 11.63

Les paiements auront lieu, sans frais, à la Banque Transatlantique, à la Société Générale, au Crédit Lyonnais, à leurs sièges respectifs, à Paris, et dans leurs succursales des départements et de l'Étranger.

Le Président de la Compagnie Générale Transatlantique.

EUGÈNE PÉREIRE.

EAU MINÉRALE NATURELLE

**VICHY**

Sources de l'État. Applications en médecine : GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgement du foie et de la rate, obstructions viscérales.

HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence.

CELESTINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaux, goutte, diabète, etc.

HAUTERIVE. — Prescrite comme Célestins.

Administration de la C<sup>ie</sup> concessionnaire :

PARIS, 22, Boulevard Montmartre.

EXIGER le NOM de la SOURCE, sur la CAPSULE

Dépôt chez tous les marchands d'eaux Minérales, Droguistes et Pharmaciens.

VENTE en bloc ou par lots du fond de commerce, draperie et nouveautés,

**DU GAGNE-PETIT**

situé à Cahors, place du Marché, 6.

Très bonnes conditions. On donnera toute facilité pour le paiement, moyennant références. S'adresser au siège de la maison.

**AVIS**

M. GUILHOU Adrien, propriétaire à Parnac, informe les cultivateurs du Lot, qu'il mettra à leur disposition, des plants racinés américains, tels que Riparias, Solonis, et Herbemonts.

Pour traiter : s'adresser à M. DERRUPÉ, son régisseur à Parnac, canton de Luzech.

Les prix seront des plus modérés.

**VIGNES AMÉRICAINES**  
**MASSOU**

Viticulteur à PENNE (Lot-et-Garonne)

PRIX POUR 1883-84

PORTES-GREFFES.	Boutures. Racinées.		PRODUCTEURS DIRECTS.	Boutures. Racinées.	
	le cent.	le cent.		le cent.	le cent.
Riparia tomenteux.	3 <sup>e</sup> 50	10	Jacquez.....	2 <sup>e</sup> 50	12
Riparia (Glabre)....	2 50	8	Herbemont.....	3 50	18
Solonis.....	2 50	8	Cunningham.....	2	10
Viala.....	2 50	8	Noha.....	8	30
York Madeira.....	2	7	Elvira.....	4	15
Clinton.....	> 25	1	Othelo.....	40	100
Taylor.....	> 75	>	Triumph.....	100	>
Aminia.....	10	>	Autuchon.....	10	>
Montefiore.....	250	>	Sénasqué.....	20	>

Les demandes inférieures à 50 fr. ne sont pas acceptées.

On fournit des racines RIPARIA, SOLONIS ou VIALA et on se charge de la greffe sur place, la seconde année au prix de 15 francs le cent, moitié prix à la livraison et le restant lorsqu'il y aura une reprise de greffes de 85 pour cent.

Si on veut planter des boutures, 10 fr. le cent, payables : le quart à la livraison et le restant aux mêmes conditions. — Acceptation, pas moins de dix mille.

ELEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN  
avec les

**BRETelles AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES**



La BRETelle AMÉRICAINe élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au Dos Rond, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

**DICTIONNAIRE**

5 fr. chez les Libraires ou au Bureau du Journal du Lot, 5 f. 50 par la Poste.

**CARTE** DU LOT, la plus complète qui existe, indiquant tous les chemins de fer en projet ou en construction : — 75 cent. chez les Libraires et au Bureau du Journal du Lot. — 1 fr. par la Poste.

**NOTES**

pour servir à l'histoire DES ETATS PROVINCIAUX DU QUERCY par M.-J. BAUDET, Censeur au Lycée de Marseille. — 1 fr. au bureau du Journal du Lot, 1 fr. 50 par la poste.

**TABLEAU**

OFFICIEL DES DISTANCES de chaque Commune au chef-lieu du canton, de l'arrondissement et du département, dressé en exécution de l'art. 93 du régl. du 18 juin 1844. — 1 fr. au Bureau du Journal du Lot. — 1 f. 50 par la poste.

Maison de confiance

**O. DELORD**

Rue de la Liberté, 12 — CAHORS

**CHAUSSURES POUR HOMMES, DAMES ET ENFANTS**

ARTICLES DE LUXE ET DE FANTAISIE

**CHAUSSURES DE CHASSE & DE TRAVAIL**

PRIX TRÈS MODÉRÉS.